



CHAMPIONNAT NATIONAL 3

ACCESSION-RETROGRADATIONS

à l'issue de la saison 2017/2018

(sous réserve des décisions et des procédures en cours)

Accession en National 2

- Le 1^{er} accède
- Lorsque l'équipe classée première est empêchée d'accéder ou y renonce pour quelque raison que ce soit, c'est l'équipe suivante dans l'ordre du classement qui accède et ainsi de suite si la ou les équipes suivantes ne peuvent accéder.

Rétrogradations en Régional 1

Important :

- Le groupe comptant plus d'équipes que les 14, voit le nombre de relégués augmenté, conformément à la réglementation en vigueur.
- Les descentes du National 3 en Régional 1 peuvent également être augmentées en fonction du nombre d'équipes reléguées du National 2 en National 3 ou tout cas de figure augmentant le nombre de relégations.

Exemples :

- Si 0 descente du National 2, les 4 dernières équipes du classement sont reléguées en Régional 1
- Si 1 descente du National 2, les 5 dernières équipes du classement sont reléguées en Régional 1
- Si 2 descentes du National 2, les 6 dernières équipes du classement sont reléguées en Régional 1
- Si 3 descentes du National 2, les 7 dernières équipes du classement sont reléguées en Régional 1
- Si 4 descentes du National 2, les 8 dernières équipes du classement sont reléguées en Régional 1

Pour information : les équipes de la LGEF évoluant en National 2 :

Groupe B :

Epinal, Saint Louis Neuweg, Schiltigheim, Raon L'Etape,

Groupe C :

Reims 2, Sedan